



Commission spéciale « Tripartite »

Procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2022

(la réunion a eu lieu par visioconférence)

Ordre du jour :

1. 8088 **Projet de loi instituant une contribution étatique visant à limiter la hausse des prix d'approvisionnement en gaz naturel pour certains clients finals et modifiant la loi du 17 mai 2022 portant prise en charge par l'État des frais engendrés par l'utilisation des réseaux de distribution de gaz naturel**
 - Rapporteur : Madame Josée Lorsché
 - Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. Divers

*

Présents : M. Guy Arendt, M. André Bauler, M. Gilles Baum, M. François Benoy, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Martine Hansen, M. Fernand Kartheiser, M. Dan Kersch, Mme Josée Lorsché, M. Laurent Mosar, M. Gilles Roth, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler

M. Gérard Meyer, du Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire

M. Dan Schmit, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Sven Clement
Mme Myriam Cecchetti, observateur délégué

*

Présidence : M. Gilles Baum, Président de la Commission

*

1. 8088 **Projet de loi instituant une contribution étatique visant à limiter la hausse des prix d'approvisionnement en gaz naturel pour certains clients finals et modifiant la loi du 17 mai 2022 portant prise en charge par l'État des frais engendrés par l'utilisation des réseaux de distribution de gaz naturel**

La Rapportrice, Mme Josée Lorsché (déi gréng), présente son projet de rapport qui est ensuite soumis au vote de la Commission spéciale.

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité.

La Commission spéciale propose le modèle de base pour les débats en séance plénière.

2. Divers

Aucun point divers n'est abordé.

Procès-verbal approuvé et certifié exact